



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DE
LA FILIÈRE ANANAS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PLAN D'ACTION D'INVESTISSEMENT DE LA FILIÈRE ANANAS 2024 - 2028



mai 2023

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
Introduction.....	1
1 Acteurs de la filière ananas	2
1.1 Producteurs d’ananas.....	2
1.2 Transformateurs d’ananas	2
1.3 Commerçants d’ananas.....	2
2 Organisation de la filière	3
3 Caractérisation des biens et services	4
4 Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la filière ananas.....	6
5 Plan d’action.....	10
5.1 Objectif du plan d’action d’investissement.....	10
5.2 Axe Stratégique Composantes œuvre.....	10
5.3 Résultats attendus de la mise en œuvre du plan d’action	10
5.4 Aspect genre et environnement.....	11
6 Coordination et suivi-évaluation	12
7 Analyse des risques et conditions de succès.....	13
8 Financement du plan d’action.....	14
Conclusion	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des unions de coopératives membres de la FeNaCoPAT par préfecture.....	3
Tableau 2 : Liste des sociétés transformatrices d’ananas membre de l’ATAT par préfecture	3
Tableau 3 : : Liste des attentes en biens et services des différents maillons de l’interprofession ananas	4
Tableau 4 : Résultats d’analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces de la filière ananas	6
Tableau 5 : Matrice d’action du plan d’investissement	15

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEAT : Association des exportateurs d'ananas du Togo

ATAT : Association des transformateurs d'ananas du Togo

CIFAN : Conseil interprofessionnel de la filière ananas au Togo

COLEAD : Comité de Liaison Entrepreneuriat-Agriculture-Développement

FeNaCoPAT : Fédération nationale des coopératives productrices d'ananas du Togo

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

HAUQE : Haute Autorité pour la Qualité et l'Environnement

MAEDR : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural

MPME : Micro petites et moyennes entreprises

PROCAT : Projet d'appui à l'amélioration de la filière Ananas au Togo

PTF : Partenaires techniques et financiers

UE : Union Européenne

ZAAP : zones d'aménagement agricole planifiées

Introduction

La feuille de route gouvernementale Togo 2020 – 2025 en son axe 2 « dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie », ambitionne de promouvoir une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays. Quatre (4) objectifs prioritaires ont été assignés au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) à savoir : (i) améliorer la productivité et les rendements agricoles ; (ii) assurer la sécurité alimentaire au Togo ; (iii) Renforcer les industries de transformation agroalimentaire et encourager l'agriculture à haute valeur ajoutée ; et (iv) améliorer l'accès au financement et l'accès aux marchés aux agriculteurs. En outre, la mise en place de la politique agricole (2016-2030) assortie d'un programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2017-2026) a permis la mise en œuvre des instruments nécessitant un environnement institutionnel adapté. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs filières à forte valeur ajoutée sont promues comme l'ananas.

L'ananas représente environ 20% de la production mondiale de fruits tropicaux et est le deuxième fruit exotique le plus cultivé après la banane. Au Togo, la production de l'ananas remonte depuis les années 1970 avec la société parapublique Togo-Fruits avant de connaître un déclin vingt ans plus tard. La relance structurelle de la filière s'est opérée grâce à un appui catalytique de la coopération allemande initié en 2016 puis suivi de la formulation et du financement du Projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière ananas au Togo (PROCAT) en 2018. Aujourd'hui, l'ananas est produit dans quatre des six régions agricoles du Togo : Maritime, Plateaux Est, Plateaux Ouest et Centrale. En 2019, la production nationale était estimée à 30 000 tonnes (Saldarriaga et al., 2019) contre 44 391 tonnes en 2022 (GIZ, 2022). Malgré cette tendance haussière de la production, les rendements restent faibles à cause des mauvaises pratiques agricoles et aux aléas climatiques. Le niveau de transformation reste également faible. Cependant, le Togo dispose d'avantages comparatifs pour la production biologique et pour la variété Cayenne lisse qui est très demandée sur des marchés de niche. La filière ananas reste une filière à très haute valeur ajoutée au vu des capitaux qu'elle génère au pays et de ses potentialités d'emploi à travers la transformation. Afin de pérenniser les acquis et renforcer davantage la filière, ce plan d'action d'investissement a été élaboré.

1 Acteurs de la filière ananas

Trois (03) grands groupes d'acteurs sont rencontrés dans la filière ananas. Il s'agit des producteurs, des transformateurs et des exportateurs et/ou commerçants.

1.1 Producteurs d'ananas

Les producteurs d'ananas exploitent de petites superficies qui varient entre 0,4 ha et 0,8 ha soit une moyenne de 0,6 ha (Saldarriaga et al., 2019). Ils se rencontrent dans les grandes zones de production. Il s'agit des régions Maritime (Ahepé, Tchekpo, Gbatope, Adangbe, Dzolo, Badja) ; Plateaux Est (Atakpamé, Atchokou) ; Plateaux Ouest (Danyi, Blifou, Ounabè) et la partie sud-ouest de la région Centrale (Yégué, Tsifama). La production biologique nationale est de 76% contre 24% du conventionnel (GIZ, 2022). Les rendements varient de 40 à 50 t/ha (FeNaCoPAT, 2022) pour une production nationale de 44 391 tonnes (GIZ, 2022).

1.2 Transformateurs d'ananas

Le nombre de transformateurs d'ananas est en forte croissance. Ce nombre est passé de trente (30) à une cinquantaine entre 2017 et 2022 (ATAT, 2023). Pour la plupart, ce sont des micros et petites entreprises (une trentaine) qui en dehors de l'ananas transforment d'autres produits comme gingembre, mangue, fruit de passion, orange, etc. Les moyennes et grandes unités de transformation sont environ une vingtaine. Ils transforment l'ananas principalement en trois chaînes de valeur : le jus d'ananas, l'ananas séché et le cocktail d'ananas. Il faut rappeler que certains transformateurs exportent également leurs produits, c'est le cas de Jus Delice, Tropic Bio, etc.

1.3 Commerçants d'ananas

Les acteurs de la commercialisation sont représentés par les exportateurs, les semi-grossistes et les détaillants. Ils vendent de l'ananas frais, du jus d'ananas, d'ananas séché, etc. Les semi-grossistes sont constitués de 97% de femmes qui achètent surtout de l'ananas non certifié et rarement de l'ananas biologique dans les champs, les marchés de regroupement ou de collecte pour les revendre aux abords des routes et dans les marchés (Saldarriaga et al., 2019). La catégorie de détaillants est également constituée essentiellement de femmes qui achètent l'ananas souvent dans les marchés de la ville (Tsévié, Notsé, Abové, Adidogomé Assiyéyé, Agoé Assiyéyé, Abattoir et Hanoukopé) auprès des semi-grossistes pour les revendre par tas ou à l'unité (voire en tranche). Les détaillants de jus d'ananas et/ou d'ananas séché sont des boutiques : « RAMCO », « LE CHAMPION », « LA SAMARITAINE », « LE DAUPHIN », etc.

2 Organisation de la filière

La filière ananas est organisée depuis novembre 2019 en interprofession dénommée Conseil interprofessionnel de la filière ananas au Togo (CIFAN). Cette interprofession regroupe en son sein trois (03) familles professionnelles. Il s'agit de la :

- Fédération nationale des coopératives productrices d'ananas du Togo (FeNaCoPAT) née le 26 juillet 2019 à Atakpamé ;

- Association des exportateurs d'ananas du Togo (AEAT) qui a vu le jour le 31 octobre 2019 à Lomé ;

- Association des transformateurs d'ananas du Togo (ATAT) née en novembre 2020 à Lomé.

A ce jour, la FeNaCoPAT rassemble 10 Unions de coopératives productrices d'ananas réparties dans sept préfectures : Blitta, Zio, Danyi, Yoto, Haho, Kloto et Avé comme le résume le Tableau 1.

Tableau 1 : Liste des unions de coopératives membres de la FeNaCoPAT par préfecture

Régions agricoles	Préfectures	Nombre d'unions de coopératives
Maritime	Avé	02
	Yoto	01
	Zio	02
Plateaux Ouest	Danyi	02
	Kloto	01
Plateaux Est	Haho	01
Centrale	Blitta	01

Le nombre de producteurs membres de la FeNaCoPAT en 2022 était de 1760.

En ce qui concerne l'Association des transformateurs d'ananas du Togo (ATAT), elle a pu fédérer 08 sur une cinquantaine unités de transformation, toutes concentrées dans la région Maritime. Le tableau 2 résume la composition de l'ATAT selon les préfectures.

Tableau 2 : Liste des sociétés transformatrices d'ananas membre de l'ATAT par préfecture

Région agricole	Préfecture	Sociétés d'exportation d'ananas
	Agoè Nyevé	03 (SETRAPAL, GENIAL WOK, JULADO)
	Golfe	5 (ALL BIO, 2AB, AGRIFECO, JUNABIO, LUMINAIRE)

Il existe plus d'une vingtaine de société exportatrice d'ananas, mais seules douze (12) sont membres de l'Association des exportateurs d'ananas du Togo (AEAT). Il s'agit de ; PRONATURA, LA FRUITIERE, ALL BIO, LABEL D'OR, SOURCE DE PROGRES, OSEE CONSULTING, AVENIR MEILLEUR, SOLARIS, SODIFEV, COFREA, MALO et KEKELI BIO. Toutes ces sociétés sont implantées à Lomé.

3 Caractérisation des biens et services

Pour mener à bien leurs activités, les acteurs ont exprimé des attentes en biens et services. Ces biens et services ainsi que le niveau actuel de couverture sont répertoriés dans le Tableau ci-dessous.

Tableau 3 : : Liste des attentes en biens et services des différents maillons de l'interprofession ananas

Maillons	Biens et services	Qualité de biens et services requis	Appréciation
Production	Rejets	Rejets de Cayenne Lisse	Faible taux de couverture
	Hormones	Charbon actif enrichi à l'éthylène	Très faible taux de couverture
	Mécanisation	Machines (tracteurs, sarclouses, etc.)	Très faible taux de couverture
	Financement	Crédits de campagnes	Taux d'intérêt élevé et crédits non adaptés
	Engrais organique	Fientes, compost des sous-produits d'ananas, de crottes, bouses de vaches...	Faible couverture
	Conseil agricole	Techniciens agricoles internes (FeNaCoPAT) et externes (ICAT et ONG)	Taux de couverture moyen
Commercialisation	Fret	Aérien	Coût élevé de fret aérien
		Maritime	Inexistant
	Chambre froide	-	Inexistante
	Chambre de conditionnement	-	Inexistante
	Financement	Crédits de campagnes (achat d'emballages, etc.)	Taux d'intérêt élevé

Maillons	Biens et services	Qualité de biens et services requis	Appréciation
Transformation	Equipements	Séchoirs, caisses, presseuses, etc.	Moyen
	Emballages	Bouteilles, sachets, ...	Moyen
	Contrôle de qualité	Analyses organoleptiques et biologiques	Coût élevé des analyses
	Financement	Fonds de roulement	Taux d'intérêt élevé

4 Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la filière ananas

Afin d'identifier les axes d'intervention pour le développement de la filière ananas, une analyse FFOM de la filière a été faite maillon par maillon comme le montre le Tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Résultats d'analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces de la filière ananas

MAILLONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Production	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation des unions et coopératives au sein de la FENACOPAT - Emergence d'un savoir-faire du Togo dans la production bio - Engagement des acteurs directs et indirects à améliorer les performances de la filière - Entraïdes communautaires (Hara/Fidodo) - Acceptation de la vente groupée 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un secrétariat exécutif - Absence de manuel de procédures administratives et financières - Absence du maillon producteur de rejets (coût élevé des rejets) - Faible mécanisation des activités (dessouchage, labour, transport, etc.) - Absence de champs écoles - Emiettement des parcelles - Non maîtrise de l'eau - Insuffisance de rejets - Intervention directe des agrégateurs auprès des coopératives ou unions ce qui fragilise la trésorerie au niveau de la FENACOPAT 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures incitatives du gouvernement à travers la feuille de route gouvernementale - Appui des partenaires techniques et financiers (GIZ, UE) ; - Mise en place de l'agence nationale de la certification par le gouvernement ; - Mise en place des sites ZAAP - Disponibilité en terre agricole et conditions 	<ul style="list-style-type: none"> - Crise Russo Ukrainien - Concurrence des autres pays producteurs - Crises socio-économiques - Changements climatiques - Manque de main d'œuvre - Absence de produits financiers adaptés au besoin des producteurs - Problème foncier

MAILLONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
		<ul style="list-style-type: none"> - Absence de contrats formalisés ou non-respect des contrats - Faible concertation entre les acteurs de la production - Absence d'information sur les marchés porteurs (sous-région, extérieurs : UE, USA, Japon, Moyen-Orient) - Exigences dans la certification (coût de la certification élevé : 30.000F/Producteur/an) 	<p>pédoclimatiques favorables à la culture de l'ananas</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement des zones de productions - Taux d'intérêt élevé des crédits des IMF - Forte pression des bio agresseurs (présence des ravageurs et des maladies)
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité avérée des variétés produites au Togo - Existence de plusieurs PME ayant une bonne expérience dans la transformation - Disponibilité de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'expertise en maintenance des machines - 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique affirmée - Volonté des partenaires techniques et financiers - Accompagnement du COLEAD et de la HAUQUE pour l'amélioration de la qualité et le respect des normes ; - Demande de plus en plus forte des produits togolais 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir d'achat de la population locale - Coût élevé de l'énergie - Coût élevé des analyses de laboratoire - Cout élevé de l'emballage

MAILLONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'association des Transformateurs de l'ananas du Togo (ATAT) - Gamme variée des produits (jus, séché, sirop, vin, etc.) 		<ul style="list-style-type: none"> sur le marché national et international - Qualité du produit togolais reconnue à l'international. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de main d'œuvre qualifié - Taux d'intérêt élevé des crédits
Commercialisation/ Exportation	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne appréciation des variétés produites au Togo - Expérience et savoir faire des acteurs - Structuration de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible dynamisme des acteurs dans l'association ; - Difficultés d'accès aux marchés. - Manque d'infrastructures de conditionnement, chambre froide - Difficulté de l'AEAT à mobiliser un budget de fonctionnement pour ses activités, - Mauvaise qualité et Coût élevé des emballages locaux - - Absence de laboratoire d'analyse LMR 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique affirmée ; - Volonté des partenaires techniques et financiers - Accompagnement du COLEAD et de la HAUQUE pour l'amélioration de la qualité et le respect des normes - Demande de plus en plus forte des produits togolais sur le marché national et international - Possibilité de mutualisation des ressources et actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence sous régionale et internationale - Faible pouvoir d'achat de la population locale. - Taux d'intérêt élevé des crédits - Les changements climatiques

MAILLONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
			(achats groupés emballage) - Présence d'infrastructures portuaires et aéroportuaires performantes.	

5 Plan d'action

Ce plan d'action d'investissement a été élaboré pour une période de 5 ans (2024-2028). La matrice des actions (Tableau 5) en annexe résume les actions prioritaires à mener d'ici 2028 pour un véritable développement de la filière ananas au Togo. La mise en œuvre de ce plan d'action nécessite la mobilisation de **9.531067000 FCFA**

5.1 Objectif du plan d'action d'investissement

L'objectif de ce plan est de promouvoir le développement durable de la filière ananas en doublant la production d'ananas fruit de 44 391 tonnes à 88 782 tonnes et de transformer au moins 75% contre 35% actuellement à l'horizon 2028.

5.2 Axe Stratégique Composantes œuvre

La mise en œuvre de ce plan d'investissement va se focaliser sur trois principales axes. Il s'agit de : (i) Promotion des modes de production durables qui garantissent de meilleurs revenus, (ii) Promotion d'un meilleur accès au marché et (iii) Amélioration du cadre institutionnel et de gouvernance de la filière ananas.

5.3 Résultats attendus de la mise en œuvre du plan d'action

Les principaux résultats par axes d'intervention se déclinent comme suit :

Axe 1 : Promotion des modes de production durables qui garantissent de meilleurs revenus

- Les Techniques de production durable sont maîtrisées
- Les Techniques de gestion sont améliorées ; outils de gestion disponibles
- La mécanisation des opérations de production améliorée
- Les acteurs de FeNaCOPAT sont formés sur les techniques de production des rejets de cayenne lisse et les rejets sont disponibles sur 5 sites d'environ 5ha chacun
- Une unité de production de charbon enrichi à l'éthylène opérationnelle
- Des superficies d'ananas disponibles sur les ZAAP
- Produit sain et un bon rendement

Axe 2 : promotion d'un meilleur accès au marché

- Le logiciel de traçabilité disponible, utilisation efficace du système par les acteurs
- Le site web actif ; Informations disponibles sur la filière ananas
- Les emballages sont de bonne qualité et accessibles

- Les pertes post-récoltes sont réduites et les ananas sont de bonne qualité
- L'ananas du Togo a une part de marché plus importante
- L'ananas togolais respecte des normes de qualité
- Un laboratoire d'analyse des limites maximales de résidus est opérationnel
- Des frets aériens sont réduits
- La maintenance des machines maîtrisées à l'interne

Axe 3 : l'amélioration du cadre institutionnel et de gouvernance de la filière ananas

- L'agrément CIFAN obtenu ;
- Un manuel de procédure élaboré et adopté ;
- 40 responsables formés sur le manuel de procédure ;
- Des outils de gestion vulgarisés et maîtrisés ;
- Les enjeux, défis, opportunités et perspectives de la filière partagés ; la mobilisation et l'adhésion renforcées
- Autonomisation financière du CIFAN
- Un système de SE sur la filière ananas disponible et opérationnel

5.4 Aspect genre et environnement

❖ Aspect genre

La mise en œuvre de ce plan d'action d'investissement se fera en prenant d'avantage compte du genre dans les chaînes de valeur de la filière à travers des aspects quantitatifs et qualitatifs.

Aspects quantitatifs liés à la prise en compte du genre

- Les femmes représentent 62,46% des acteurs de la chaîne de valeur travaillant dans la production de l'ananas contre 34,33% dans la transformation et seulement 3,21% dans la commercialisation ;
- Elles représentent 24% des membres des conseils d'administration et seulement 5% des membres des conseils de surveillance ;
- 75% des femmes et 48% des hommes sont des dirigeants d'entreprise. 30% des hommes et 12,5% des femmes sont des employés dans les entreprises.

Aspects qualitatifs liés à la prise en compte du genre

- Les rôles des femmes se résument globalement à ceux de conseillères, trésorières ou mieux de rapporteuses dans les commissions de surveillance. Leur présence dans les comités de gestion est quasi inexistante et leur prise de parole ne constitue pas un défi particulier
- Dans la production, les femmes font un travail d'accompagnement des hommes dans la production;

- Les principales activités réalisées par les femmes dans la transformation sont : le tri, le nettoyage, l'épluchage et le découpage des fruits ;
- La commercialisation des produits et de leurs dérivés (ananas séché, jus, etc.) au niveau de toute la filière est assurée au niveau local par les femmes.

Comme alternative, les appuis spécifiques (renforcement de capacités, appui en équipement, achat de matières premières) aux jeunes et aux femmes qui font la transformation artisanale pour booster leurs revenus

Egalement des mesures incitatives (formation, accès à la terre et au financement) seront prises en compte au profit des jeunes hommes et femmes. Il faudra aussi encourager la participation des femmes dans les instances de décision dans les différents organes de l'interprofession. Au niveau de la transformation, les appuis spécifiques (renforcement de capacités, équipement, achat de matières premières) aux jeunes et aux femmes

❖ Environnement

La production biologique de l'ananas est plus respectueuse de l'environnement que la production conventionnelle car le surplus de rendement apporté par l'usage des intrants chimiques n'est pas suffisamment élevé pour compenser ses impacts négatifs sur l'environnement. La performance environnementale des cultures en zone maritime est meilleure que celle des plateaux où les cultures sont moins denses et peu entretenues. L'usage de l'énergie, notamment le bois, en phase de transformation est l'une des principales causes d'impact sur l'environnement. Cette phase génère beaucoup de déchets organiques non valorisés. L'emballage en carton contribue aussi significativement aux impacts sur l'environnement. Les pertes liées aux conditions de transport, d'emballage et de gestion de stock, et l'usage des intrants chimiques influencent significativement l'impact sur la qualité des écosystèmes et la santé humaine.

L'ensemble de ces impacts peuvent remettre en question la durabilité environnementale de la chaîne de valeur, mais plusieurs solutions peuvent être adoptées pour minimiser ces impacts (promotion de la production biologique, transformation artisanale des déchets en biogaz, recyclage des emballages, promotion des bonnes pratiques agricoles pour réduire l'usage abusif des intrants ...).

6 Coordination et suivi-évaluation

La mise en œuvre du plan d'action repose sur une base concertée des acteurs étatiques et du secteur privé. La tutelle de la coordination des interventions de la filière repose sur le ministère chargé de

l'agriculture. La mise en œuvre incombe essentiellement aux acteurs de la filière. Une synergie d'action sera entretenue avec le secteur privé pour un meilleur impact des actions. Le dispositif de suivi-évaluation devra permettre à l'ensemble des acteurs et partenaires d'être suffisamment informé du niveau d'évolution des activités. Des rencontres périodiques seront instaurées afin que chacune des parties présentes les activités mises en œuvre à l'atteinte des résultats. Les actions feront l'objet d'une évaluation à mi-parcours afin d'apporter les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs escomptés. Une évaluation finale interviendra pour mesurer les effets et entrevoir les perspectives pour le compte de la filière.

7 Analyse des risques et conditions de succès

Suite à l'analyse de la filière, il a été énuméré les risques ci-dessous avec leurs mesures d'atténuation proposées.

Perte de certification biologique : l'interdiction à venir de l'usage du carbure de calcium pour les ananas destinés aux marchés de l'UE et le manque d'alternative peu coûteuse à ce produit inquiètent les producteurs utilisateurs. L'alternatif envisagé est l'utilisation du charbon enrichi à l'éthylène pour le traitement d'induction florale. Il s'agira de mettre une unité de production enrichie à l'éthylène et de former les productions à son utilisation dans les champs d'ananas.

Baisse de la fertilité des sols : la menace sur les rendements à cause du faible apport de matière organique (peu d'élevage au Togo) malgré la grande disponibilité de terres fertiles suppose de repenser la durabilité de la filière (par exemple valorisation des déchets de la transformation en compost à retourner à la terre). Pour remédier, il faudra faire la vulgarisation en milieu paysans des bonnes pratiques de gestion intégrée de la fertilité des sols.

Recul du biologique : la difficulté à trouver de la main d'œuvre agricole pour travailler dans les plantations à cause de la pénibilité des travaux de défrichage et de sarclage pousse certains producteurs à l'utilisation d'herbicides agressifs comme le durion pour contrôler les mauvaises herbes. Comme solution, il faudra faire la promotion des techniques d'utilisation des bâches biodégradables et des engrais verts.

Faible innovation : recherche peu active dans le secteur, faible valorisation des sous-produits ou des déchets de la transformation, besoin d'innovation aussi pour diversifier les marchés. Les opportunités sont nombreuses pour le secteur privé. Comme mesure d'atténuation, il faudra renforcer la recherche sur l'amélioration variétale, la promotion de l'agriculture biologique et la valorisation des sous-produits de l'ananas.

Faible compétitivité de l'ananas dans la sous-région : le coût de production élevé dû essentiellement aux coûts des rejets et de la main d'œuvre limite la compétitivité de l'ananas togolais dans la sous-région. L'alternative serait de multiplier les champs de multiplication de rejets d'ananas surtout ceux de la variété Cayenne lisse et d'adopter la technique de plasticulture. Cette dernière aura également l'impact positif sur l'environnement en réduisant l'application des herbicides et va contribuer à réduire l'impact du manque de pluie à travers une meilleure conservation d'humidité du sol.

8 Financement du plan d'action

Le financement de la mise en œuvre du plan d'action se fera selon trois modalités distinctes : le soutien public, le financement privé, et l'appui des partenaires techniques et financiers.

Les structures publiques conformément à leur mandat soutiendront la promotion de la filière ananas conformément à la feuille de route du gouvernement Togo 2025. Le développement de synergies avec des PTF est aussi importante afin d'assurer une mise en œuvre accélérée du plan. Un mécanisme d'autofinancement de la filière est opportun. Il devra indiquer les sources et points d'entrée de prélèvement pour chaque famille d'acteurs ainsi que le montant à prélever. Une charte de gestion des fonds permettra d'en assurer le contrôle et l'utilisation au profit de la filière.

Matrice des actions

Tableau 5 : Matrice d'action du plan d'investissement

Objectifs stratégiques	Actions		Acteurs		Sources de financement			Budget (FCFA)	Année					Critères de réussite		
	Libellé	Description	Responsable	Intervenants	CIFAN	Etat	PTF		A1	A2	A3	A4	A5	Valeur initiale	Résultat attendu	
OS1 : Promouvoir des modes de production durables qui garantissent de meilleurs revenus	Renforcement des capacités des acteurs sur les techniques de production durable et sur la contractualisation	(i) Manifestation des besoins des PME en contrat avec les producteurs à la GIZ suivi de la formation ; (ii) Renforcement de capacités par les formateurs endogènes ; (iii) Renforcement de capacités des producteurs par les CTGEA de l'ICAT	CIFAN	GIZ / MAEDR / PTF	33,750,000	7,500,000	33,750,000	75,000,000	75,000,000						Néant	Techniques de production durable maîtrisées
	Augmentation des superficies d'environ 500 ha d'ici 2028	Sensibilisation des producteurs potentiels sur l'extension de la production d'ananas (émission radio, affiches publicitaire, journée porte ouverte)	FeNaCoPAT	CIFAN / MAEDR	3,000,000				3,000,000							
		Création de nouvelles parcelles d'ananas	FeNaCoPAT	CIFAN	3,500,000				3,500,000							

Objectifs stratégiques	Actions		Acteurs		Sources de financement			Budget (FCFA)	Année					Critères de réussite	
	Libellé	Description	Responsable	Intervenants	CIFAN	Etat	PTF		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	Valeur initiale	Résultat attendu
	Installation des champs écoles agriculteurs (CEA)	Renforcement de capacités des CTGEA et les techniciens endogènes ; au moins 5 sites de CEA installés, suivis et servant de démonstration ; au moins 140 producteurs	MAEDR	CIFAN / MAEDR		3,000,000	27,000,000	30,000,000						Néant	Techniques de production durable maîtrisées
	Renforcement des capacités des acteurs sur la gestion d'une entreprise agricole et agroalimentaire	Manifestation des besoins des PME en contrat avec les producteurs à la GIZ ; Recruter un formateur pour les Acteurs ; Organiser 2 ateliers de 2 j, un accent sera mis sur le genre	MAEDR	PTF/MAEDR/CIFAN			12 000000	12 000000						Néant	Techniques de gestion améliorées ; outils de gestion disponibles
	Appui à la multiplication des rejets de Cayenne lisse	Forage, labour, achat des rejets et entretien des parcelles de production de rejets sur 4 sites d'un total de 12 ha (Yégué et potentiels sites)	CIFAN/MAEDR	PTF/MAEDR	24,000,000		216,000,000	240,000,000						Initiative entamée avec la GIZ	Acteurs de FeNaCOPAT sont formés sur les techniques de production des rejets de cayenne lisse et les rejets sont disponibles sur 5 sites d'environ

Objectifs stratégiques	Actions		Acteurs		Sources de financement			Budget (FCFA)	Année					Critères de réussite	
	Libellé	Description	Responsable	Intervenants	CIFAN	Etat	PTF		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	Valeur initiale	Résultat attendu
															5ha chacune
	Promotion d'une unité de production de charbon actif enrichi à l'éthylène	(i) Manifestation des besoins des PME en contrat avec les producteurs à la GIZ, (ii) Formation des acteurs pour la gestion de l'unité	CIFAN	PTF/MAED R			200,000,000	200,000,000						Initiative entamée avec la GIZ	Une unité de production de charbon enrichi à l'éthylène opérationnelle
	Renforcement de la recherche développement sur les bioagresseurs ou les ravageurs	Subvention des institutions (ITRA/UL/DPV)	MAED R/UL	PTF/MAED R			10,000,000	10,000,000						Quelques activités en cours avec l'ITRA	produits sains et un bon rendement
OS2 : Promouvoir un meilleur accès aux marchés	Appui à la participation des acteurs aux foires	Manifestation des besoins des PME à la GIZ pour la participation aux foires B2B, foires emballages	CIFAN	PTF/MAED R/DI			200,000,000	200,000,000						Quelques foires, Ananas tour Togo, Fruits-Logistica	L'ananas du Togo a une part de marché plus importante

Objectifs stratégiques	Actions		Acteurs		Sources de financement			Budget (FCFA)	Année					Critères de réussite	
	Libellé	Description	Responsable	Intervenants	CIFAN	Etat	PTF		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	Valeur initiale	Résultat attendu
	Formation des contrôleurs internes de FeNaCoPAT sur le commerce équitable, Global Gap	Renforcement de capacités des contrôleurs internes	CIFAN	MAEDR / PTF	3,750,000		3,750,000							Néant	L'ananas togolais respecte des normes de qualité
	Augmentation du tonnage d'ananas transformé	augmentation de 50% de tonnage de transformation par rapport à 2022 pour passer de 8559 à 12839 tonnes	CIFAN	DI/ MAEDR / PTF	5,135,600,000										
OS3: Améliorer le cadre institutionnel et de gouvernance de la filière ananas	Facilitation de la reconnaissance officielle du CIFAN	Faire le suivi du dossier auprès des services compétents	CIFAN	MAEDR /MATDDT	100,000									Dossiers déjà introduit	Agrément obtenu (récépissé)
	Elaboration du manuel de procédures de gestion administrative et financière de la FENACoPAT	Un consultant recruté ; Un manuel rédigé ; une réunion restreinte organisée pour l'amender et l'adopter	CIFAN	PTF/MAEDR			5,000,000							Un consultant déjà recruté	Un manuel de procédure élaboré, amendé et adopté

Objectifs stratégiques	Actions		Acteurs		Sources de financement			Budget (FCFA)	Année					Critères de réussite	
	Libellé	Description	Responsable	Intervenants	CIFAN	Etat	PTF		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	Valeur initiale	Résultat attendu
	Renforcement des capacités des responsables à l'utilisation des manuels de procédure (CIFAN, ATAT, AEAT, FeNaCoPAT)	TDR rédigés ; un atelier de formation de 2 j par famille (20 FeNaCoPAT, 5 AEAT et 5 ATAT)	CIFAN	PTF/MAEDR			4,000,000						Néant	40 responsables formés ; Des outils de gestion vulgarisés et maîtrisés	
	Entretien d'un dialogue permanent avec les autorités	Organiser des rencontres du bureau avec les autorités centrales et décentralisées ; des rencontres avec les unions régionales : 1 fois par an	CIFAN	Ministères concernés, Communes, Unions régionales	3,000,000								Néant	Les enjeux, défis, opportunités et perspectives de la filière partagés ; la mobilisation et l'adhésion renforcées	
	Mise en place d'un système de captage de ressources internes	Mobilisation d'un consultant pour aider à faire des propositions des systèmes de captage de ressources et validation des mécanismes	CIFAN	MAEDR/MICL	3,375,000		10,125,000						Néant	Autonomisation financière du CIFAN	

Objectifs stratégiques	Actions		Acteurs		Sources de financement			Budget (FCFA)	Année					Critères de réussite	
	Libellé	Description	Responsable	Intervenants	CIFAN	Etat	PTF		A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	Valeur initiale	Résultat attendu
	Mise en place d'un système simplifié de suivi et évaluation	Elaboration d'un schéma de collecte d'informations et de données, Identification/responsabilisation des porteurs le long de la CV, Capitalisation, rapportage et gestion des savoirs	CIFAN / DFV	DPPSE/MA EDR /MCI CL	5,000,000		5,000,000								Un système de SE sur la filière ananas disponible et opérationnel
	SOUS TOTAL A							9,436,700,000							
Suivi évaluation du Plan d'action d'investissement	Suivi-Evaluation du plan d'action					94,367,000									Toutes les activités sont exécutés à temps, dans le respect des normes fixées
TOTAL								9,531,067,000							

Conclusion

La chaîne de valeur ananas est encore peu développée, mais offre des perspectives intéressantes pour l'économie agricole togolaise à condition que les acteurs se mobilisent pour la renforcer. L'ananas togolais est préféré à celui des pays concurrents voisins pour son arôme et son goût. Le pays dispose d'une capacité d'extension de la culture d'ananas et occupe un créneau sur le marché des produits biologiques, en forte demande. Cette Chaîne de Valeur a suffisamment d'atouts pour s'inscrire dans la dynamique agro-industrielle et des agropoles promue par les autorités nationales et leurs partenaires. Le tissu des MPME transformant et expédiant l'ananas à l'étranger est en pleine croissance, ce qui est très positif pour la création d'emplois, la croissance économique et la réduction de la pauvreté en milieu rural. Cependant, beaucoup reste à faire pour améliorer la coordination des acteurs, réduire les coûts de certains intrants, mieux inscrire la chaîne de valeur dans une démarche qualité et développer aussi le marché national